REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Municipal de la Commune de Vénissieux

==========

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2009

N° 21 Objet de la délibération : Aide financière de la Ville au fonctionnement de l'association de locataires 'opération Million'.

Date de la convocation : 15/09/2009
Compte rendu affiché le : 22/09/2009

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45
Nombre de conseillers municipaux présents: 37

Président : Mme Michèle PICARD

Secrétaire Chaïneze KABOUYA

Elu(e)s :

Présent(e)s : Mme Michèle PICARD, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Henri THIVILLIER, Mme Evelyne EBERSVILLER, M. Lahceme TOUATI, M. Christian FALCONNET, M. Bayrem BRAIKI, Mme Andrée LOSCOS, M. Thierry VIGNAUD, Mme Edith CHAGNARD-PEILLARD, M. Pierre-Alain MILLET, Mademoiselle Chaïneze KABOUYA, M. Eléazar BAFOUNTA, M. Lotfi BEN KHELIFA, Mme Véronique FORESTIER, M. Jean-Marc THEVENON, Mme Annie BROUET, Mme Paula ALCARAZ, Mme Michèle BAICCHI, Mme Evelyne BEROUD, Mme Eliette ORENES, M. Hamza MOREL, M. Jean-Maurice GAUTIN, M. Abdelak FADLY, Mme Véronique CALLUT, Mme Samia LEDESERT, Mme Marie-Christine SEEMANN, Mme Saliha PRUDHOMME-LATOUR, M. Jeff ARIAGNO, M. Idir BOUMERTIT, Mme Yvonne LYON, M. Djilannie BENMABROUK, M. Christophe GIRARD, Mme Danica LJUSTINA, Mme Saliha MERTANI, M. Maurice IACOVELLA, Mme Geneviève SOUDAN

Excusé(e)s :

Dépôt de pouvoir : Mme Danièle GICQUEL a donné pouvoir à Mademoiselle Chaïneze KABOUYA, M. André GERIN a donné pouvoir à Mme Yolande PEYTAVIN, M. Bernard RIVALTA a donné pouvoir à M. Lahceme TOUATI, M. Francis RAMBEAU a donné pouvoir à M. Jean-Maurice GAUTIN, Mme Amina AHAMADA MADI a donné pouvoir à Mme Evelyne BEROUD, M. Mokrane KESSI a donné pouvoir à Mme Véronique FORESTIER, Mme Justine MUSEMBA a donné pouvoir à Mme Yvonne LYON, M. Yvan BENEDETTI a donné pouvoir à Mme Danica LJUSTINA

N° 21 - Aide financière de la Ville au fonctionnement de l'association de locataires 'opération Million'.

RAPPORT DE MADAME LE MAIRE

La délibération du Conseil Municipal du 23 mars 2009 prévoit l'aide financière de la ville au fonctionnement des associations de locataires.

Ces associations sont subventionnées par la ville au titre de l'animation de la vie sociale des quartiers. En effet, il est important de soutenir les initiatives d'habitants, dont les locataires du parc social dans leurs actions de médiation avec les bailleurs, de soutien des habitants, d'animation de la vie locale….

L'association de locataires « Opération Million », concernant les logements appartenant à ICF Sud Est Méditerranée, boulevard Ambroise Croizat, est réactivée depuis le mois d'avril 2008. Sur l'année écoulée, elle est notamment intervenue sur des sujets tels que la vétusté de l'immeuble, l'amélioration du cadre de vie, le développement du tri sélectif…

Très active et en veille permanente sur les problèmes rencontrés par les locataires, cette association, affiliée à la confédération syndicale des familles du Rhône, a déposé une demande de subvention pour un montant de 213€.

Le Conseil Municipal,
Le rapport de Madame Le Maire, entendu,
Vu l'avis du Bureau municipal du ,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

valide la participation financière de la Ville pour un montant de 213€ au regard de l'effectivité de l'association de locataires "opération Million".

La dépense sera imputée sur le chapitre 65 « autres charges de gestion courante » du budget de l'année 2009, compte 6574: 'Subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé' à la fonction 72: 'Aide au secteur locatif'

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme

Pour le Maire,
L'Adjoint,